

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 14 DECEMBRE 2015**

Présents : M. Raoul FLOREZ, président  
Mme Anne JAGGI - M. Gérard FONTAINE, adjoint  
Mmes Magali BARTHASSAT - Céline FONTAINE Joséphine RODRIGUEZ  
MM. Alexandre DUNAND - Jordane FONTAINE - Lory GENOUD  
René GREPT - Nicolas HAFNER - Didier JACCARD

Secrétaire : M. Philippe REVILLET

Excusés : Mme Marie-Agnès DOUGOUD, M. Martin STAUB

M. le président ouvre la dernière séance de l'année 2015 à 18 h. 30 et souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil municipal.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 9 novembre 2015 du Conseil municipal
2. Rapport administratif 2014
3. EMS – Résidence de la Champagne
4. Communications de l'exécutif

**1.- Approbation du procès-verbal de la séance du 9 novembre 2015**

Le procès-verbal de la séance du 9 décembre 2015 est accepté par 6 voix et une abstention.

**2.- Rapport administratif 2014**

M. le président informe que le rapport administratif 2014 de la commune de Soral est prêt et qu'il sera remis aux membres du Conseil municipal en fin de séance. M. le président précise que ce point figure à l'ordre du jour, puisqu'il s'agit d'une obligation. Le rapport sera par la suite envoyé aux habitants de la commune.

M. Didier Jaccard demande s'il serait possible d'obtenir une version électronique du rapport administratif. M. le président lui répond par l'affirmative en évoquant la possibilité de scanner le document ou de le convertir en format PDF.

**3.- EMS – Résidence de la Champagne**

M. le président passe la parole à son adjointe Mme Anne Jaggi.

Mme Anne Jaggi informe les membres du Conseil municipal, que la direction de l'EMS a récemment rencontré l'exécutif afin de solliciter la prise en charge des déchets ménagers par la commune.

La direction de l'EMS nous a fourni les chiffres suivants concernant le tonnage et le coût du traitement des déchets pour la période de 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2015 :

- Kg 18'220 soit 18.22 tonnes, pour un coût de CHF 12'464.85.-.

soit, une charge pour la commune d'environ CHF 16'000.- sur une base annuelle.

M. René Grept arrive en cours de séance.

M. le président précise que Soral est la seule commune du canton de Genève qui héberge un établissement EMS, qui ne paie pas pour la levée de ses ordures ménagères. Il mentionne également l'attrait pour la commune du point de vue fiscal en mettant en avant la cinquantaine d'employés travaillant au sein de cet établissement.

Mme Joséphine Rodriguez arrive en cours de séance.

M. le président et son adjointe Mme Anne Jaggi informe les membres du Conseil que cette éventuelle charge, si acceptée, est en grande partie anticipée dans le budget 2016.

M. Didier Jaccard souligne la notion d'équité, mais également celle concernant les entrées fiscales pour la commune.

M. Alexandre Dunand prend la parole et informe que la charge totale concernant le traitement des déchets pour la commune de Soral se monte à CHF 143'000.--.

Sur proposition de M. le Maire,

le Conseil municipal

### **DECIDE**

par 9 voix, soit à l'unanimité des membres présents,

1. D'approuver la prise en charge des déchets ménagers de l'EMS – Résidence de la Champagne par la commune de Soral

#### **4.- Communications de l'exécutif**

#### **Rapport des Commissions**

M. le président, Raoul Florez demande la mise à disposition de l'exécutif, à la mairie, des rapports des différentes commissions. Ceci, dans le but d'avoir une bonne vue des sujets abordés par les différentes commissions et de l'avancée des dossiers.

M. le président rappelle aux membres des différentes commissions d'envoyer un mail au minimum 5 jours avant la séance du Conseil municipal, des sujets qu'elles aimeraient débattre ou traiter lors des séances du Conseil. Il rajoute que c'est la raison pour laquelle les points « divers » des séances du Conseil ont été supprimés, afin d'éviter une perte de temps sur des sujets qui n'auraient pas été étudiés ou préparés au préalable par les autres membres du Conseil.

M. Didier Jaccard rejoint le président sur ce point, en mettant en avant que le travail d'une Commission est de préparer des délibérations et des dossiers, afin de les soumettre par la suite au Conseil municipal.

### **Commission des routes, de la mobilité et des transports**

Le président de la commission, M. Didier Jaccard informe le Conseil municipal de leur réunion du 23 novembre dernier en présence de Mme l'adjointe Anne Jaggi.

L'objectif de la réunion était de faire un point de situation sur :

- le suivi du dossier global qui concerne les questions relatives à la route de contournement, la construction de l'échangeur de Viry et les divers éléments, telles que les différentes séances entre l'exécutif et le conseil municipal avec les autorités françaises
- le plan d'action à adopter pour 2016
- la relation de travail à avoir avec les pétitionnaires
- l'étude de mesures restrictives de circulation qui seraient possibles et réalisables en fonction du statut des routes communales et cantonales
- une fois le périmètre des objectifs 2016 déterminé, une information à la population devrait être communiquée sur l'état d'avancement des réflexions et des prises de positions de la commission

M. Didier Jaccard informe les membres du Conseil municipal, que la commission des routes, de la mobilité et des transports se réunira le 22 février 2016.

Mme Anne Jaggi informe le Conseil municipal du récent contrôle effectué par la police un matin sur la route de Soral. 750 infractions sur 1'100 passages ont été constatées en deux heures.

M. Raoul Florez remercie la commission pour son intervention et informe les membres du Conseil d'un prochain changement d'horaire concernant l'ouverture de la barrière de la douane en direction de Viry à 06h00 contre 05h00 actuellement.

### **Gîte Communal**

M. l'adjoint Gérard Fontaine, informe les membres du Conseil municipal que le gîte communal qui se trouve dans les locaux de l'ancienne poste et actuellement utilisé par les cuisines scolaires ne sera plus loué en 2016. Ce gîte loué à quelques occasions à des personnes de passage dans la commune n'est plus adéquat à une location selon M. le Maire.

M. Gérard Fontaine précise que l'avenir de ce lieu est d'en faire un petit commerce, voire éventuellement un tea-room, en mentionnant qu'une étude de faisabilité est en cours. Cette étude de faisabilité concerne également les locaux de l'ancienne voirie, pour les transformer en cuisines scolaires, éventuellement y construire un appartement ainsi qu'une petite salle multifonctions. Le projet d'un guichet à l'entrée de la mairie est également à l'étude en remplacement de la « vitrine aux oiseaux ».

### **Construction immeubles route de Soral**

M. Gérard Fontaine donne quelques informations concernant l'immeuble en construction sur la route de Soral. Les travaux ont débuté selon le planning, le site est désormais sécurisé et n'est plus accessible aux personnes étrangères au chantier grâce à l'installation de barrières. La fermeture du chantier est prévue pour le 18 décembre et la réouverture est fixée au 18 janvier 2016. La fin du gros œuvre est attendue pour la fin janvier, les aménagements intérieurs des bâtiments devraient débuter en juillet 2016 et les aménagements extérieurs en mai 2017. M. le Maire part du principe que durant l'été 2017, ces appartements seront occupés par les locataires en mentionnant qu'à l'heure actuelle, quelques offres spontanées ont déjà été reçues. En réponse à une question d'un membre du conseil, à l'heure actuelle aucune information concernant le prix des loyers n'est disponible.

### **Repas des aînés**

M. Gérard Fontaine demande aux membres du Conseil, un feedback sur le déroulement du repas des aînés. Globalement le bilan est positif, Mme Céline Fontaine mentionne avoir reçu beaucoup de retours positifs, que ce soit au niveau du repas, mais également concernant l'animation. M. Nicolas Hafner confirme le feedback positif et mentionne également un très bon retour concernant le « trio classique ». Un seul point d'amélioration est ressorti, celui concernant l'arrivée des invités. M. Lory Genoud évoque un accueil par les membres du Conseil avec un verre à l'arrivée de chaque aîné pour les prochaines éditions.

### **Fixation des séances du Conseil Municipal**

M. le Maire informe les membres du Conseil des dates des séances du Conseil municipal pour 2016. Elles sont fixées au : 1<sup>er</sup> février 2016, 14 mars 2016, 18 avril 2016, 2 mai 2016, 13 juin 2016, 12 septembre 2016, 24 octobre 2016, 7 novembre 2016, 5 décembre 2016.

### **Cases personnelles au secrétariat de la Mairie**

M. le président rappelle aux membres du Conseil Municipal de venir régulièrement relever leur courrier.

### **Divers**

M. Alexandre Dunand a posé la question suivante :

Quel est l'état des lieux des locaux et des ressources non financières mises à disposition par la commune à ses sociétés ou associations locales et quels sont les critères d'attribution à ces ressources.

M. Gérard Fontaine informe que les infrastructures communales sont à disposition des différentes associations (salle communale, taverne, salle du Conseil, cuisine etc...) ainsi que le matériel

(tables, bancs, matériel électrique, vaisselle, matériel de signalisation etc...). Sur le plan administratif les photocopies sont souvent offertes aux associations locales.

M. Gérard Fontaine termine en informant que différentes infrastructures sont dans certains cas louées par exemple pour des cours de cuisine, de Yoga, de Do-In et Tai Chi.

**Distribution des livres « Aux bornes de Genève »**

M. le président distribue le livre «Aux bornes de Genève » ainsi que le rapport administratif 2014 aux différents membres du Conseil.

Plus personne ne désirant prendre la parole, la séance du Conseil municipal est levée par M. le président à 19 h 45.